

**ÊTES-VOUS
BIEN INSCRIT
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

POUR LE SAVOIR :

1/

Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « **Élections** » sur le service en ligne « **Interroger sa situation électorale** »

2/

Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)

3/

Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.

4/

Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :

- **contacter votre mairie**
- **vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »**